

CARTES DE RIVERAINS

Cette carte permet au détenteur de se stationner librement, à l'exception de

- la « zone payante 2 - rouge »
- la « zone payante 3 - verte ».

3 zones distinctes ont été définies :

« INTRA MUROS », « NAMUR » et « GARE ».

Le riverain pourra se stationner librement dans une de ces 3 zones définie préalablement suivant l'adresse de son domicile.

Coût 1^{ère} carte : 25 € / an

Coût 2^{ème} carte : 50 € / an



RIVERAINS 1
« INTRA MUROS »

RIVERAINS 2
« NAMUR »

RIVERAINS 3
« GARE »

- P1** « SAINT-ROCH » : 450 places
- P2** « ARBALETRIERS » : 50 places
- P3** « SAINT-JACQUES » : 50 places
- P4** « RECOLLETS » : 12 places
- P5** « ROBLET » : 100 places
- P6** « CANONNIERS » : 30 places
- P7** « SACRE-COEUR » : 50 places
- P8** « GARE SNCB » : 750 places

GRATUIT
week-end
& jours fériés

- ZONE BLEUE
- ZONE PAYANTE
- ZONE PAYANTE - max. 2h
- ZONE PAYANTE - max. 2h

RIVERAINS 1 "INTRA MUROS"

- Grand-Place
- Place Albert 1er
- Place Lambert Schiffelers
- Rue Sainte Anne
- Square Gabrielle Petit
- Rue des Choraus
- Rue des Prêtres
- Impasse du Jardin Rompu
- Rue Saint André
- Rue des Frères Pierseaux
- Rue des Canonniers, inclus le parking « Canonniers »
- Rue de Bruxelles
- Impasse Jacquet
- Rue de l'Etuve
- Rue de la Violette
- Impasse de la Porte Rouge
- Rue du Pont Gotissart
- Rue du Messenger d'Anvers
- Rue de Namur, depuis la Grand-Place jusqu'au carrefour formé avec le boulevard Fleur de Lys et Place Emile De Lalieux
- Rue du Géant
- Rue de l'Evêché
- Rue des Vieilles Prisons
- Impasse des Conceptionnistes
- Rue des Conceptionnistes
- Rue Neuve
- Square et rue Sainte Georges
- Boulevard Charles Van Pée
- Impasse de la Madeleine
- Rue Al'Gaille
- Rue de Charleroi
- Boulevard Charles Vanpée
- Rue des Récollets
- Rue de Saintes
- Rue des Brasseurs et place de l'Aubergeon
- Rue Saint Jean
- Rue des Pêcheurs
- Avenue Léon Jeuniaux
- Rue Coquerne
- Rue des Juifs
- Rue de la Religion
- Rue du Wichet
- rue Gillard Heppe
- Rue du Coq
- Rue Sainte Gertrude
- Rue Montagne du Parc
- Rue Bayard
- Rue de Mons
- Impasse Comptoir
- Faubourg de Mons, depuis le boulevard de la Batterie jusqu'à l'Allée de la Tourette, non incluse.
- Rue Seutin
- Rue Saint Jacques
- Rue Marlet
- Impasse Baiwy
- Impasse de la Grosse Pompe
- Allée des Grenadiers
- Rue Samiette, depuis le boulevard de la Batterie jusqu'à la rue Samiette n°66
- Boulevard de la Batterie
- Rue de Soignies
- Faubourg de Soignies, depuis le carrefour formé avec le boulevard de la Batterie jusqu'à la rue des Guillemens, non incluse.
- Rue des Combattants
- rue du Béguinage
- Rue Bléval
- Boulevard des Arbalétriers
- Boulevard des Archers
- Rue des Poulées

RIVERAINS 2 "NAMUR"

- Rue de Namur, depuis le carrefour formé avec le boulevard Fleur de Lys et Place Emile Delalieux jusqu'à la rue de la Fonderie
- Boulevard Fleur de Lys
- Place Emile Delalieux
- Rue Chambille
- Rue du Cura
- Rue Cardinal Mercier
- Rue du Déversoir
- Rue Laurent Delvaux
- Parvis Notre Dame
- Rue Demulder
- Rue Ferdinand Delcroix
- Avenue de Burlot
- Square Baron Seutin
- Rue Général Leman
- Rue Castelain
- Rue François Lebon
- Rue Théodore Berthels
- Square de l'Yser
- Rue Paquette
- Rue Octave Grillaert
- Place Peduzzi
- Allée Albert Caupain
- Venelle Le Phare
- Espace Delalieux
- Rue Roblet
- Rue des Frères Grisleins
- Rue Delfosse
- Rue de l'Athénée (y compris la voirie reliant la rue de l'Athénée et le Chemin Coparty)
- Rue Emile Vandervelde
- Rue Lagasse
- Rue de la Fonderie
- Chemin Coparty
- Avenue Général Jacques
- Chaussée de Bruxelles, du n°2 au n°104 et du n°3 au n°83
- Les Heures Claires
- Chemin Maxile

RIVERAINS 3 "GARE"

- Rue Coparty
- Rue Clarisse
- Faubourg de Namur
- Rue Georges Willame
- Rue Abbé Michel Renard
- Rue Auguste Levêque
- Rue de la Maillebotte
- Allée de la Cense du Colombier
- Chemin du Petit Malgras
- Rue aux Loups
- Allée Franc Etau
- Rue Par-Delà L'Eau
- Rue Paul Collet
- Clos des Pommiers
- Rue du Chêne
- Allée du Long-Fétu
- Rue Dangonau